



DOCUMENTS À FOURNIR

PHOTOCOPIES OBLIGATOIRES

IMPORTANT : Aucune photocopie ne sera faite sur place ou retournée.

Pour tous les membres du ménage (famille) :

_____ Carte d'assurance-maladie pour chacun des membres du ménage

Pour les membres du ménage âgés de 18 ans et plus :

_____ Déclaration de revenus (rapport d'impôt) du Québec de l'année 2022

_____ Relevé 1, relevé 5, T4, T5 ou autres pour l'année 2022

Ces relevés sont des preuves de revenus tels que revenus d'emploi, de sécurité du revenu, d'assurance-emploi, de sécurité de la vieillesse, de la Régie des rentes du Québec (RRQ), de pension de retraite privée ou publique, d'intérêts, de la CSST, de la SAAQ, de l'IVAC, de pension alimentaire payée ou versée etc.

_____ Avis de cotisation du Québec pour l'année 2022

Feuillet bleu que vous envoie le gouvernement du Québec quand vous avez fait vos impôts.

_____ Preuves de résidence

- Bail en cours ou l'avis d'augmentation de loyer donné par le locateur
- Baux antérieurs permettant de confirmer que vous avez habité sur notre territoire pendant 12 des 24 derniers mois

_____ Relevés de votre/vos compte(s) bancaire(s) du dernier mois complet

Selon votre situation personnelle :

_____ Si vous êtes bénéficiaire de l'aide sociale :

- Attestation établissant votre barème, statut et programme
- Avis de décision détaillé de l'aide sociale lors d'un changement de situation

_____ Avis annuel pour les prestations familiales de la Régie des rentes du Québec (RRQ)

_____ Preuve attestant de la garde légale des enfants

_____ Preuve établissant l'état de personne handicapée pour vous ou pour un membre de votre ménage

_____ Remplir le formulaire Annexe – Questionnaire sur l'autonomie

_____ Attestation établissant que vous êtes victime de violence conjugale (rapport de police, maison d'hébergement)

_____ Preuve des biens possédés, par exemple : obligations d'épargne, certificats de dépôt, REER ou FERR, prêts, liquidités, voiture, véhicule récréatif (bateau, roulotte, moto, etc.), ou tout autre bien

_____ Preuve de fréquentation scolaire pour étudiant âgé de 18 ans et plus

_____ Preuve de citoyenneté canadienne ou de résidence permanente

_____ Certificat d'immatriculation si vous possédez une voiture

_____ Si vous êtes propriétaire d'un immeuble et/ou d'un terrain :

- Contrat d'achat notarié et mémoire d'ajustements
- Comptes de taxes municipales et scolaires de l'année en cours
- Preuve d'hypothèque et du solde

VEUILLEZ PRENDRE RENDEZ-VOUS AVANT DE VOUS PRÉSENTER POUR DÉPOSER VOTRE DEMANDE DE LOGEMENT.

**VEUILLEZ NOTER QUE LES HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU SONT :
Lundi au jeudi 10h00 à 12h00 et 13h30 à 15h00 | Vendredi 8h30 à 12h00**

Dans l'attente qu'un logement à loyer modique soit disponible, vous pourriez être éligible à une allocation-logement. Communiquez avec Revenu Québec au 514-864-6299 pour obtenir de plus amples détails. Votre inscription à ce programme n'influence en rien le traitement de votre demande de logement à loyer modique.

** Précisons que ceux qui bénéficient déjà d'un logement subventionné ne sont pas admissibles à ce programme. **